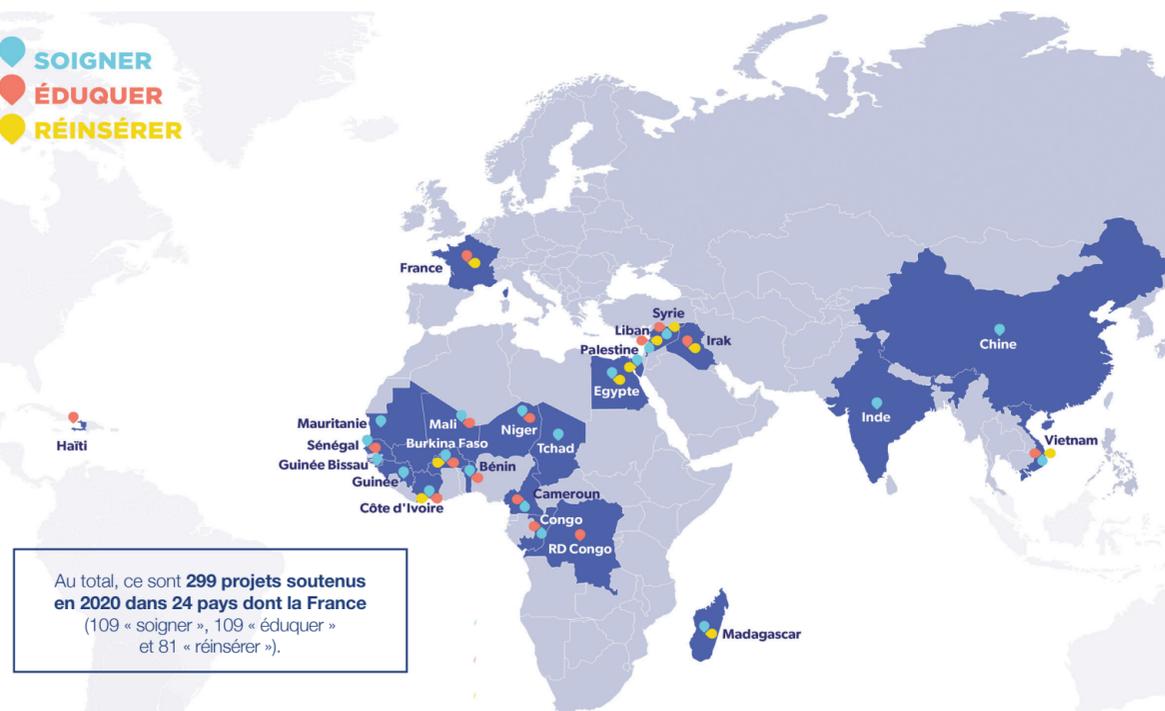


SOIGNER, ÉDUCER, RÉINSÉRER

La Fondation agit :

- par des actions de long terme, avec un soutien fidèle à de nombreux partenaires de terrain, au premier lieu desquels les programmes nationaux lèpre et ulcère de Buruli des États.
- par le démarrage de nouveaux projets à fort impact social.

SOIGNER
ÉDUCER
RÉINSÉRER



Zone	Projets « SOIGNER »	Projets « ÉDUCER »	Projets « RÉINSÉRER »	TOTAL PROJETS
AFRIQUE	84	28	5	117
AMÉRIQUES	-	1	-	1
MOYEN-ORIENT	6	67	18	91
EXTRÊME-ORIENT	7	2	1	10
FRANCE	-	10	49	59

INFORMER

Les bénévoles partout en France vont à la rencontre du grand public pour, à la suite de notre fondateur, maintenir éveillées les consciences et sensibiliser sur les succès obtenus et les actions que nous avons encore à mener. Dans les écoles, au travers d'événements organisés dans les villes et villages, en s'inscrivant dans des salons, des forums d'associations... le réseau des bénévoles de la Fondation agit auprès du terrain pour diffuser et démontrer l'actualité du message de Raoul Follereau. En 2020, il a fallu tenir compte de la situation sanitaire pour inventer de nouveaux modes de rayonnement : visio-conférences, animation des réseaux sociaux...

Parmi les publications de la Fondation : le site internet, les réseaux sociaux, la lettre d'information trimestrielle « Aider les autres à vivre » permettent d'informer les lecteurs de nos projets, difficultés, succès et besoins. Au travers d'articles et reportages partout dans le monde, le lecteur a une bonne connaissance des projets et des partenaires agissant sur le terrain.

La mise en place de tribunes, de chroniques « Vivre, c'est aider les autres à vivre ! » en partenariat avec le réseau RCF nous permet de continuer de porter cette espérance en diffusant et en mettant en œuvre le message de notre fondateur, apportant ainsi sa pierre à la construction d'un monde plus juste et plus humain, un monde sans exclusions : un monde sans lèpres !



Tous les samedis à 8h54, retrouvez la chronique « Conviction et engagement » sur les actions de la Fondation Raoul Follereau.

PROJETS PHARES 2020

L'année 2020 a été l'occasion de poursuivre l'œuvre de Raoul Follereau dans les différents axes que soutient la Fondation. Voici quelques exemples d'avancées malgré le contexte sanitaire :



Santé : le projet WASH

En partenariat avec la Fondation Anesvad et le Ministère de la Santé Ivoirien, la Fondation mène un projet de prévention des maladies de peau dont la lèpre dans le village de Chiépo, par la promotion de l'hygiène, l'amélioration des infrastructures de santé ainsi que l'accès à l'eau et à l'assainissement.

En 2020, le projet a été mené avec les communautés locales, notables, enseignants, groupements de femmes et est très bien accepté par la population.

L'accent a été mis en 2020 sur la promotion de l'hygiène et des gestes barrières qui sont les mêmes pour le Covid-19 et les autres maladies visées par le projet.

La redynamisation ou la création de comités de gestion pour l'entretien des installations a permis de construire les conditions d'un projet pérenne.



Moyen-Orient : Soutien aux écoles du Liban

Face à la crise économique et sociale que connaît le Liban, la Fondation Raoul Follereau a triplé son aide aux écoles. Le réseau éducatif libanais chrétien ne reçoit pas d'aide de l'État. Il est pourtant un pilier de l'excellence de l'enseignement libanais, formant les Libanais de toutes confessions, en ville comme à la campagne.

L'aide de la Fondation a permis d'attribuer près de 2 000 bourses dans 24 écoles. La Fondation a par ailleurs été à l'initiative de la création du comité de sauvegarde des écoles du Liban, avec l'œuvre d'Orient et l'IECD, en lien avec le secrétariat général de l'enseignement catholique, pour sauver les écoles de la fermeture.

Plus de 14 000 élèves dans le besoin ont ainsi été concernés directement ou indirectement par ces deux aides de la Fondation, d'un montant total de 410 000 euros.

Retrouvez le détail de ces projets en vous connectant sur notre site : www.raoul-follereau.org

Nous contacter

Responsable Bénévolat
Edmée DE CATUÉLAN
06 15 53 71 35

Responsable Relation Donateurs
Jean-Christophe BERNARD
01 70 38 92 83

Responsable Legs,
assurance-vie et donations
Valérie NAMUROY
01 70 38 92 76



Fondation Raoul Follereau,
31, rue de Dantzig 75015 Paris
01 53 68 98 98 - www.raoul-follereau.org



LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



Docteur Pierre-Yves Thiébaud
Président du Conseil de Surveillance

Pierre-Yves Thiébaud

Chers amis,

« Faire ce qu'on peut, c'est trop peu ; Il faut faire davantage »

Ce mot de Raoul Follereau peut résumer notre action en 2020. En effet malgré la Covid-19, la Fondation n'a pas mis en sommeil ni confiné ses actions.

Dès le mois de mars nous avons débloqué une aide d'urgence pour nombre de nos partenaires : principalement au Bénin où l'hôpital de Pobé a mis en place un centre de test PCR pour la Covid. D'autres partenaires au Congo, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, ou au Burkina-Faso et ailleurs ont reçu des aides pour la prévention de la pandémie.

Nous avons aussi aidé le Liban dans sa grande crise économique qui touche maintenant quasiment toute la population et a été encore aggravée par l'explosion dramatique du port de Beyrouth début août.

En juin nous avons eu la joie d'obtenir le label du Don en Confiance du Comité de la Charte, reconnaissant l'excellence de nos actions en faveur des plus pauvres, des exclus ou de la lèpre ou d'autres causes.

Enfin nous tenons à remercier tous nos donateurs qui ont continué, malgré les difficultés, à nous aider à perpétuer l'œuvre de Raoul Follereau.

PRÉSENTATION DE LA FONDATION

Le projet de la Fondation

Organisme caritatif privé reconnu d'utilité publique, la Fondation Raoul Follereau poursuit la voie tracée par son fondateur en luttant contre l'exclusion, qu'elle soit causée par la maladie, l'ignorance ou la pauvreté. En plaçant l'homme, sans distinction d'origine ou de religion, au cœur de ses projets ; en privilégiant les actions en profondeur visant à apporter des soins, faciliter l'éducation, la formation et la réinsertion. La Fondation intervient en France et à l'international depuis près de 70 ans grâce à la mobilisation d'une véritable communauté de générosité qui associe donateurs, partenaires, bénévoles et salariés, pour un monde plus juste et plus humain.

La gouvernance

La Fondation est administrée par un directoire placé sous le contrôle d'un conseil de surveillance. Ce dernier est composé de 9 membres bénévoles et un commissaire du Gouvernement. Il est assisté de deux commissions consultatives : la commission d'audit et la commission financière. Le directoire est composé de trois membres qui administrent la Fondation de façon collégiale et solidaire. Il est conseillé par une commission scientifique et médicale. Les membres des commissions consultatives sont nommés par le conseil de surveillance pour leur expertise qu'ils mettent bénévolement au service de la Fondation.

Principes d'action

Plaçant le respect de tout homme au cœur de ses projets, la Fondation Raoul Follereau s'appuie sur trois principes d'action, fondés sur la devise « Aimer, agir ! » : aimer tout homme exclu à cause de sa maladie, de son ignorance ou de sa pauvreté ; agir pour l'aider à se mettre debout et à vivre dans des conditions dignes. À ce titre, la Fondation apporte une attention particulière à :

1 - Privilégier les actions en profondeur qui assurent des effets curatifs et durables, en s'attaquant aux causes des maux, en acceptant de s'engager dans la durée, en apportant des réponses pérennes, adaptées aux besoins et aux réalités du terrain et conformes à l'enseignement social de l'Église.

2 - « Aider à faire » : appuyer et développer les compétences et les structures locales, si besoin, les susciter sans se substituer à elles :
- Programmes nationaux, en collaboration avec les gouvernements des pays concernés.
- Partenaires privés, choisis pour leur intégrité, leur compétence et leur engagement à long terme.

3 - Rechercher l'efficacité :
- En coordonnant ses actions contre la lèpre avec les deux organisations internationales dont la Fondation est membre fondateur : l'ILEP (fédération internationale rassemblant les associations qui luttent contre la lèpre dans le monde) et l'UIARF (Union Internationale des Associations Raoul Follereau).
- En inscrivant toutes ses actions dans une démarche de qualité et un processus d'amélioration continue, selon l'intransigeance prônée par Raoul Follereau.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ 2020

● Une exigence de transparence et de contrôle

La surveillance et les contrôles de la Fondation Raoul Follereau sont exercés par plusieurs instances internes et externes :

- **Le conseil de surveillance** qui exerce un contrôle permanent de la gestion de la Fondation ;
- **Une commission financière**, qui donne un avis sur les comptes, le budget et la politique de placements financiers ;
- **Une commission d'audit**, qui a pour mission de vérifier la bonne affectation et l'utilisation des ressources collectées auprès des donateurs ;
- **Un dispositif de contrôle interne**, qui concourt à la maîtrise du fonctionnement de l'ensemble des activités ;
- **Un commissaire aux comptes** dont la mission légale est de contrôler et de certifier la sincérité, la régularité des comptes et de s'assurer de leur conformité à la réglementation comptable imposée aux organismes faisant appel à la générosité du public ;
- **Le Comité de la charte du Don en confiance**, qui exerce un contrôle de l'appel public à la générosité basé sur des principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et désintéressement, et de respect des donateurs ;
- **La Cour des comptes et l'IGAS** qui peuvent être amenées à contrôler les organismes faisant appel à la générosité du public.



● Des personnes engagées dans l'action

La Fondation vit grâce à l'engagement d'hommes et de femmes, convaincus par le message de Charité sans frontières que son fondateur Raoul Follereau a transmis. Ce sont des salariés dont l'effectif moyen en équivalent temps plein a été de 38 en 2020. Ce sont également des bénévoles réguliers impliqués dans les instances de la Fondation ou organisés en délégations départementales pour assurer la diffusion du message de Raoul Follereau. Ils étaient environ 1 000 en 2020. Ce sont aussi entre 5 000 et 10 000 quêteurs qui se sont mobilisés lors des Journées Mondiales des malades de la Lèpre. Ce sont aussi et surtout les donateurs, qui par leur générosité donnent à la Fondation les moyens concrets de ses actions.

● Des comptes combinés

Pour réaliser son action caritative, la Fondation Raoul Follereau s'appuie sur des structures qui contribuent à la réalisation des projets et programmes ou à ses ressources. L'ARMF, association des Amis de Raoul et Madeleine Follereau, permet la concertation et la représentation des bénévoles, sympathisants et amis se dévouant à son œuvre. Follereau Logistique est une centrale d'achats de médicaments, produits et matériels, destinés aux partenaires mais ouverte à des clients extérieurs. Le GIE Dantzig, groupement d'intérêt économique, permet de mettre en commun ses moyens avec d'autres adhérents et donc de réduire les coûts de fonctionnement. La SCI Dantzig Immo est destinée à gérer les immeubles de rapport.

Cette réalité se traduit par l'établissement de comptes, dits combinés, incluant les comptes de ces structures avec ceux de la Fondation, comme si elles ne formaient qu'une seule entité. Cette présentation permet ainsi une vision économique et financière plus complète.

● Fondations abritées

La Fondation agit soit directement, soit par l'intermédiaire de fondations abritées. En effet, les statuts de la Fondation Raoul Follereau lui confèrent la capacité d'abriter des fondations, dont l'objet est conforme au sien. Elle leur offre ainsi le cadre juridique ainsi que les services pour la gestion de leurs projets. En 2020, six fondations sont sous l'égide de la Fondation Raoul Follereau :

- la Fondation Séverine Degron ;
- la Fondation Guilde Européenne du Raid ;
- la Fondation Insertion Emploi Occitanie ;
- la Fondation Louis-Paul Aujoulat ;
- la Fondation A2ES,
- la Fondation des Patronages.

Les comptes de ces fondations abritées font partie intégrante de ceux de la Fondation Raoul Follereau.

Total des emplois 2020 : 10 422 k€

Missions sociales

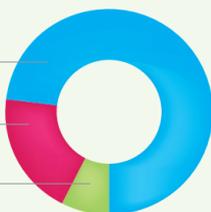
73,3 %

Frais de recherche de fonds

19,4 %

Frais de fonctionnement

7,3 %



Total des ressources 2020 : 16 894 k€

Produits liés à la générosité

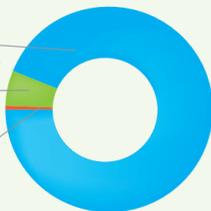
93,9 %

Produits non liés à la générosité

5,8 %

Subventions et concours publics

0,3 %



Produits liés à la générosité

Les produits liés à la générosité du public comprennent les dons, les legs, les donations, les assurances-vie, le mécénat d'entreprise et d'autres produits (essentiellement financiers). En 2020, ils ont représenté 15 853 k€

Legs et assurances-vie

64,9 %

Dons

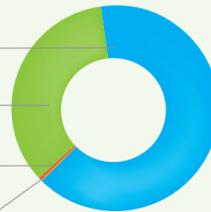
34,5 %

Autres produits

0,4 %

Mécénat

0,1 %



Utilisation des ressources de la générosité (dons et legs)

En 2020, sur 100 € provenant de la générosité :

73 €

ont été utilisés pour les actions de la Fondation.

21 €

ont été utilisés pour les frais de collecte et de traitement. Pour assurer chaque année un niveau de ressources permettant la continuité de nos actions, nous devons procéder à de nombreuses et coûteuses actions de collecte. Cependant, vous pouvez nous aider à diminuer ces dépenses en privilégiant les modes de dons moins coûteux, soit via notre site internet www.raoul-follereau.org, soit en choisissant le prélèvement automatique.

6 €

ont servi au financement du fonctionnement.

Missions sociales 2020

Elles représentent 7 641 k€ soit 73,3 % des emplois et se répartissent de la façon suivante :

	France	Étranger	Total
Soigner	188 602 €	3 904 956 €	4 093 558 €
Éduquer	295 964 €	1 292 599 €	1 588 564 €
Réinsérer	393 995 €	308 993 €	702 988 €
Informier	1 255 997 €	0 €	1 255 997 €
TOTAL	2 134 557 €	5 506 549 €	7 641 106 €

Les missions sociales représentent l'action de la Fondation Raoul Follereau contre les exclusions causées par la maladie, l'ignorance ou la pauvreté. Elles intègrent également la mission d'information et de diffusion du message de Raoul Follereau. Les coûts sont constitués des aides directement versées, des dépenses liées au Centre Raoul et Madeleine Follereau, centre de traitement de l'ulcère de Buruli à Pobè au Bénin, les coûts des services chargés de l'attribution et du suivi de ces aides, ainsi que les coûts de la mission d'information (cf dernière page).

Compte de résultat par origine et par destination simplifié

CHARGES PAR DESTINATION	2020	Dont générosité du public	PRODUITS PAR ORIGINE	2020	Dont générosité du public
Missions sociales	7 641 106 €	7 094 652 €	Produits liés à la générosité du public	15 664 112 €	15 664 112 €
Frais de recherche de fonds	2 019 126 €	2 019 126 €	Produits non liés à la générosité du public	956 621 €	0 €
Frais de fonctionnement	761 700 €	590 792 €	Subventions et autres concours publics	48 616 €	0 €
Total des emplois de l'exercice	10 421 932 €	9 704 569 €	Total des ressources de l'exercice	16 669 349 €	15 664 112 €
Dotations aux provisions et dépréciations	19 212 €	16 876 €	Reprises sur provisions et dépréciations	2 494 €	0 €
Reports en fonds dédiés de l'exercice	343 591 €	34 516 €	Utilisation des fonds dédiés antérieurs	222 414 €	189 091 €
Excédent	6 109 523 €	6 097 243 €	Insuffisance des ressources	0 €	0 €
Total des charges par destination	16 894 257 €	15 853 204 €	Total des produits par origine	16 894 257 €	15 853 204 €

Bilan simplifié

ACTIF NET	2020	2019
Actif immobilisé	6 069 289 €	3 440 578 €
Actif circulant	22 885 285 €	14 486 580 €
Comptes de régularisation	185 063 €	141 817 €
TOTAL ACTIF	29 139 636 €	18 068 975 €

Actif immobilisé. L'actif immobilisé comprend le patrimoine immobilier de la Fondation et des entités combinées : siège social, centre de traitement de Pobè au Bénin et immeubles de rapport. Il comprend également des participations financières et des créances qui leur sont rattachées ainsi que des prêts. En effet, la Fondation agit en faveur de la réinsertion par l'emploi, soit par l'octroi d'aides financières, soit par des prêts.

Actif circulant. Les actifs circulants correspondent majoritairement aux placements financiers et à la trésorerie de la Fondation qui trouvent leur contrepartie dans les réserves et les fonds dédiés. Ils comprennent également les créances et comptes apparentés.

Fonds reportés et dédiés. Les fonds reportés correspondent à la partie des produits de legs ou donations non encore encaissée. Ces sommes sont rapportées au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation, avec pour contrepartie, le compte « utilisation de fonds reportés ». Ils s'élèvent à 4 381 k€ fin 2020.

Les fonds dédiés sont des ressources que le donateur ou légataire a souhaité affecter à un projet ou une action et qui n'ont pas pu être utilisées au cours de l'exercice. À fin 2020, ces fonds dédiés représentent 2 645 k€ et sont principalement destinés à la lutte contre la lèpre.

PASSIF	2020	2019
Dotations et apports	6 849 733 €	6 296 023 €
Réserves	7 319 475 €	7 326 727 €
Résultat de l'exercice	6 109 523 €	505 457 €
Provisions pour risques	0 €	0 €
Fonds reportés et dédiés	7 026 093 €	2 523 429 €
Dettes	1 834 813 €	1 417 340 €
Produits constatés d'avance	0 €	0 €
TOTAL PASSIF	29 139 636 €	18 068 975 €

Dotations et réserves. La dotation de la Fondation, les apports complémentaires et les dotations de ses fondations abritées représentent 6 850 k€.

Les réserves sont constituées des résultats excédentaires et correspondent aux ressources de la générosité collectées et non utilisées. Elles permettent à la Fondation de disposer de la trésorerie pour les investissements nécessaires à ses projets (hôpital de Pobè au Bénin par exemple). Elles peuvent également être mobilisées pour la réalisation des missions sociales, par l'octroi de prêts, ou par des prises de participation dans des sociétés coopératives d'intérêt collectif dont l'objet est similaire à celui de la Fondation (Villages Vivants par exemple). Enfin, elles permettent de garantir les engagements budgétaires donnés aux partenaires publics et privés en début d'année, alors que les ressources correspondantes ne sont encore ni disponibles, ni même assurées. À fin 2020, elles représentent 7,3 M€ soit presque une année de missions sociales. Elles sont gérées dans des actifs immobiliers et dans un fonds commun de placement.

Compte d'emploi des ressources

Faisant appel à la générosité du public, la Fondation Raoul Follereau est tenue de présenter un compte d'emploi des ressources collectées auprès du public selon le nouveau format normalisé en 2018. L'attention du lecteur est attirée sur le fait que ce tableau a pour vocation d'informer sur les seules ressources liées à la générosité du public ainsi qu'à leur emploi. Les données de ce tableau sont tirées directement du compte de résultat par origine et par destination dont elles sont un extrait. Elles ne permettent pas d'avoir une image complète des actions de la Fondation.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (LOI n°91-772 du 7 AOUT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - MISSIONS SOCIALES	7 094 652 €	1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	15 664 112 €
1.1 réalisées en France	2 129 557 €	1.1 Cotisations sans contrepartie	0 €
- Actions réalisées par l'organisme	2 129 557 €	1.2 Dons, legs et mécénat	15 604 773 €
- Versements à d'autres organismes	0 €	- Dons manuels	5 411 927 €
1.2 Réalisées à l'étranger	4 965 094 €	- Legs, donations et assurances-vie	10 171 046 €
- Actions réalisées par l'organisme	4 944 918 €	- Mécénat	21 800 €
- Versements à d'autres organismes	20 176 €	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	59 339 €
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 019 126 €		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 019 126 €		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0 €		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	590 792 €		
TOTAL DES EMPLOIS	9 704 569 €	TOTAL DES RESSOURCES	15 664 112 €
4 - DOTATION AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	16 876 €	4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	0 €
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	34 516 €	5 - UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	189 091 €
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE*	6 097 243 €	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-
TOTAL	15 853 204 €	TOTAL	15 853 204 €

Suivi du report des ressources affectées liées à la générosité

	2020
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	2 418 557 €
(+) Utilisation	189 091 €
(-) Report	34 516 €
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	2 263 981 €

Suivi du report des ressources non affectées liées à la générosité

	2020
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	6 048 395 €
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	6 097 243 €
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	0 €
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	12 145 638 €

* Par décision du conseil de surveillance, l'excédent de la générosité émanant d'un legs tout à fait exceptionnel, a été affecté à une réserve pour projets stratégiques qui seront financés lors des prochaines années.

Les données financières présentées dans ce document sont tirées des comptes annuels qui sont disponibles dans leur intégralité sur le site de la Fondation : www.raoul-follereau.org et publiés sur le site du Journal Officiel : www.journal-officiel.gouv.fr. Ils peuvent être obtenus sur simple demande en s'adressant à la Fondation par téléphone : **01 70 38 92 83**, ou par mail : donateurs@raoul-follereau.org.